



Transport de charbon vers les centrales électriques belges

Dans des précédentes éditions, nous avons fait valoir que le chemin de fer est — et reste — le moyen de transport tout indiqué pour les marchandises en vrac et par grandes quantités, susceptibles d'être acheminées par trains complets.

Grâce au fait qu'il permet d'assurer — et de garantir — un approvisionnement régulier et rapide pendant toute l'année, sans devoir tenir compte des intempéries, il permet aux usines de réduire au minimum leurs aires de stockage et leurs stocks.

Par ailleurs, la mise en ligne de matériel de transport à déchargement automatique assure un déchargement instantané, avec un minimum d'installations et de main-d'œuvre.

La progression impressionnante des tonnages acheminés par fer vers les centrales électriques belges prouve que ces avantages sont appréciés par les dirigeants de ces entreprises. Le tableau ci-contre en est la démonstration :

Année	Tonnages acheminés par fer vers les centrales électriques belges	
1958	1.640.000	tonnes
1959	1.878.000	»
1960	2.006.000	»
1961	1.933.000	»
1962	2.200.000	»
1963	2.150.000	»
1964	2.383.000	»